

## **Amour, islam, mixité : construction de couples musulman/non-musulman**

*Maria Christoulou*

Dans notre vie quotidienne, nous sommes tous amenés à vivre des situations dites interculturelles : chez l'épicier grec du coin, avec notre collègue italien ou notre voisin marocain. Ce sont, pour la plupart, des situations qui n'engagent pas de négociations interculturelles et ne remettent donc pas en question notre identité ethnoculturelle. Il s'agit généralement de contacts ponctuels, sinon d'individus qui ne constituent pas un « autrui significatif » ayant le pouvoir de valider ou non notre identité. Le parent et le conjoint représentent, eux, un « autrui significatif », car chacun agit à un moment précis de la vie de l'individu dans la constitution de son soi, son soi social dans le cas du parent et son soi conjugal dans le cas du conjoint/compagnon. C'est suite à mon vécu personnel que j'ai décidé de réaliser cette étude sur la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman. En tant que sociologue ayant vécu avec un homme musulman de culture marocaine, j'ai eu envie de traduire cette expérience personnelle en un objet d'étude scientifique.

### **Une adaptation à sens unique**

La première constatation est cette adaptation unilatérale des partenaires non-musulmans aux comportements et aux traditions religieuses de leur partenaire. Cela est dû notamment à l'absence de pratiques, voire de croyances religieuses chez les partenaires d'origine belge. Cette absence est en réalité perçue par les partenaires d'origine musulmane comme de la flexibilité et constitue un terrain vierge sur lequel ils peuvent inscrire leurs propres traditions religieuses. Si certains non-musulmans se plient sans problème à ces « détails » que représentent les prescriptions islamiques quotidiennes, d'autres considèrent devoir fournir un effort.

La pratique occupe une grande place dans la relation de couple puisque celle-ci s'exprime essentiellement dans les situations communes, au niveau alimentaire, par exemple. Pour préserver l'harmonie conjugale, les partenaires non-musulmans se voient donc « contraints » d'adopter le comportement alimentaire des partenaires musulmans et de se plier aux prescriptions religieuses pour lesquelles ces derniers se disent intransigeants.

La plupart du temps les partenaires maintiennent certaines habitudes alimentaires, un espace privé à eux et relèguent à l'autre ce qui relève de la religion (l'achat de viande *halal* par exemple), sans que cela dérange les partenaires musulmans. Pourvu que les partenaires musulmans respectent – et vice-versa – leur espace personnel, les partenaires non-musulmans n'ayant pas « d'obligations » alimentaires acceptent relativement facilement les exigences de l'autre. Pour la socialisation et l'alimentation de l'enfant, toutefois, la question religieuse représente un enjeu totalement différent pour l'un comme pour l'autre. En effet, dans la relation dyadique, les individus parviennent, s'ils le souhaitent, à maintenir leurs habitudes en dehors des activités communes. Mais avec l'enfant les négociations se cristallisent, car chacun désire transmettre une part de lui-même et de son expérience.

### **L'enfant au cœur des négociations**

Les enfants cristallisent les négociations interculturelles et font apparaître la dynamique interculturelle, les points de conflits et les compromis adoptés. Si l'éducation à l'islam des enfants semble évidente de part et d'autre des partenaires, ce sont les modes de transmission et d'enseignement de l'islam qui occupent le centre des négociations. En couple avec un partenaire non-musulman et confronté de surplus à une vision déchristianisée de la société où la religion est considérée avant tout comme un choix individuel, la transmission islamique relève d'un « challenge » pour la plupart des partenaires de tradition musulmane. Par conséquent, pour les partenaires musulmans, la volonté, voire quelquefois la nécessité de transmettre l'islam à leurs enfants s'accompagne d'une certaine crainte d'échouer dans leur éducation religieuse d'autant plus que l'autre ne partage pas cet héritage, et n'est, par conséquent, pas garant de l'identité ethnoreligieuse. Samir craint de ne pas réussir à transmettre les valeurs de l'islam et donc de ne pas « bien éduquer ses enfants ». C'est pourquoi il a décidé, par ailleurs, de s'investir davantage dans la pratique religieuse pour être un « bon ambassadeur » de sa culture. Quant aux partenaires non-musulmans, ils sont conscients de l'enjeu identitaire et même communautaire de la transmission de l'héritage ethnomusulman de leur compagnon et acceptent la transmission aux enfants de la religion islamique. Là où les différences se font sentir, c'est dans la manière de transmettre l'islam à l'enfant.

Deux comportements s'affrontent. Ils découlent, en réalité, de deux conceptions différentes de la religion. L'expérience subjective du religieux de chacun des partenaires vient ici alimenter le débat et les négociations. D'un côté, les partenaires musulmans défendent l'idée d'un ancrage identitaire de la religion par un apprentissage précoce des normes religieuses, et de l'autre, les partenaires non-musulmans soutiennent l'idée d'une éducation religieuse basée sur la réflexion en respectant l'individualité de l'enfant et en le responsabilisant. Les partenaires non-musulmans distinguent l'éducation générale de l'éducation religieuse. Cette dernière est une question de choix. Parce que la religion c'est un mode de vie, pour les partenaires musulmans elle constitue une ressource identitaire qu'il est nécessaire d'inculquer – de manière traditionnelle – dès les premières années de la vie de l'enfant. Momo soutient par ailleurs que pour être musulman il faut connaître le Coran et que la récitation des sourates est obligatoire lors des prières.

### **Pour les femmes musulmanes, l'union mixte répond à une rupture communautaire**

Chez les partenaires musulmans, l'identité de genre a une influence sur le processus interculturel. Dans le cas des partenaires non-musulmans, les observations sont plus mitigées. Alors que les hommes musulmans tendent à

reproduire le schéma familial, les femmes musulmanes tendent, avec le temps, à s'éloigner du modèle matrimonial traditionnel. Cet éloignement avec la famille d'origine et avec les traditions familiales et religieuses a des conséquences dans le processus interculturel. En effet, la mixité conjugale, même si elle comporte des difficultés au quotidien, est perçue comme un enrichissement et un moyen de se défaire d'un modèle familial quelquefois trop contraignant et auquel elles ne s'identifient plus.

En réalité, la différence entre les hommes et les femmes réside dans les motivations à l'origine du mariage mixte. Les femmes interrogées qui ont choisi la mixité conjugale étaient déjà en rupture, à des degrés différents, avec les traditions familiales. Le mariage mixte est le résultat concret de cet éloignement communautaire. Les hommes, par contre, même s'ils rompent avec les traditions matrimoniales, ne sont pas en rupture communautaire. Au contraire, ils maintiennent certains comportements traditionnels et expriment le désir de s'investir davantage dans la pratique afin de transmettre leur héritage culturosymbolique à leur enfant. La mixité conjugale est davantage perçue comme un « challenge », un défi pour leur islamité. La place donnée à la tradition islamique au sein du couple est importante et tend quelquefois à effacer les apports potentiels de la culture de l'autre.

Cela est dû au fait que dans la culture arabo-musulmane la femme est tenue d'assimiler les valeurs de l'homme considéré comme le garant du capital symbolique. Étant donné les obstacles avant tout culturels au mariage exogame qui se dressent à l'encontre des femmes, le désir de contracter ce type d'union chez les femmes est souvent le résultat d'une rupture relativement importante avec la communauté d'origine causée le plus souvent par une expérience endogame négative comme le mariage forcé par exemple qu'a vécu Nouria à l'âge de 17 ans.

### **Le vivre ensemble : un apprentissage sur le long terme**

Malgré certains obstacles les partenaires réussissent généralement à métaboliser leurs différences et à construire une vie harmonieuse et stable. Ils tendent avec le temps à accepter les différences, à s'adapter par exemple aux exigences religieuses de l'autre, voire quelquefois à intégrer les deux modèles culturels dans leur personnalité. L'intégration constitue la phase ultime de « l'apprentissage interculturel ». Samir par exemple, qui exprime une certaine pudeur dans la manifestation publique de son amour, trouve à présent « normal » de pouvoir « se faire un bisou » en public ou chez les parents de sa compagne.

L'attachement aux traditions familiales et religieuses, surtout chez les partenaires musulmans, n'est pas sans lien avec une certaine pression familiale à laquelle les hommes musulmans semblent céder davantage. La socialisation des enfants, le mariage traditionnel, le maintien d'une vie religieuse au sein du couple sont autant de situations où s'exerce la pression familiale. Plus la pression familiale sera forte, plus la créativité interculturelle sera difficile.

Être ensemble, accepter l'autre dans sa différence, remettre en question ses propres schèmes de représentation, demande un travail important qui n'est possible qu'à travers la mise en place d'un dialogue soutenu dans le temps. La conjugalité, parce qu'elle s'inscrit dans le temps, rend possible la compréhension interculturelle et finalement l'intégration des différences.

### **Référence**

Christoulou M. (2012), *Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman*, Louvain-la-Neuve : Académia.

<http://www.editions-academia.be/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&isbn=978-2-8061-0083-2>